

----- Message ----- du 26 mai 2009

De : Serge de Patoul
Député de la Région de Bruxelles
Echevin de l'Enseignement, des Académies, de l'Education permanente et de la
Coopération internationale

Madame, Monsieur,

A la suite de mon premier courriel au sujet du champ des Dames Blanches, vous avez reçu un rectificatif envoyé par le CDH.

Il est "de saison" de voir les uns et les autres se vanter des actions menées. Je pense que c'est assez légitime.

Ce rectificatif me laisse, sur certains aspects, assez circonspect.

Aux dires du CDH, il a mené une action énergique pour s'opposer au projet de Madame Dupuis en matière de lotissement du champ, avenue des Dames Blanches.

Je ne doute pas un instant que ce discours sera tenu jusqu'aux élections.

Je pense que leurs auteurs sont sincères.

Néanmoins, plusieurs remarques doivent être faites : le CDH est, avec le parti socialiste et Ecolo, au pouvoir à la Région bruxelloise.

Il s'avère, aux dires mêmes de la direction du CDH, que s'ils se sont opposés, la ministre socialiste, très cohérente dans sa démarche, a continué, sans tenir compte de l'avis de son partenaire de majorité. Je me pose la question de l'influence réelle du CDH dans une majorité. C'est peut-être la raison pour laquelle ils ont voté, à deux reprises, les fameux décrets inscriptions dans l'enseignement secondaire, qu'ils dénoncent aujourd'hui.

[le reste est hors sujet, à savoir celui des dames Blanches]

[...]

Ce courriel, quelque peu polémique et très politique me parait indispensable dans le débat lié au terrain de l'avenue des Dames Blanches, pour lequel je rappelle qu'il existe un PPAS qui fut, à l'époque, voté au conseil communal à l'unanimité, et approuvé sans remarque par le gouvernement régional bruxellois précédent.

Serge de Patoul

----- Message ----- du 18 mai 2009

De : Damien DE KEYSER
Echevin du logement, des propriétés et du contentieux, de WSP

Chère Madame,

Je comprends parfaitement votre raisonnement c'est pourquoi nous proposons dans notre programme

1. En raison du nombre particulièrement important de biens inoccupés à Bruxelles, les mesures d'intervention des pouvoirs publics doivent être plus musclées. On estime qu'il y a, à Bruxelles, entre 15 000 et 30 000 logements vides. Si une bonne partie de ces logements sont insalubres, 5 000 à 10 000 d'entre eux pourraient être réoccupés très rapidement.

Si le droit de propriété est un droit consacré, il implique également des devoirs dont celui d'assurer sa fonction première, celle pour laquelle ce bien existe.

Que faire des immeubles sciemment laissés à l'abandon par leurs propriétaires ? Nous proposons d'agir en deux temps : sanctionner durement les mauvais propriétaires par le paiement d'une amende, avant de passer, en cas de non-paiement de celle-ci, à la vente forcée de ces immeubles.

Ces logements (publics ou privés) pourront ainsi être achetés par des candidats propriétaires privés qui les occuperont ou les remettront sur le marché locatif dans un délai déterminé.

Avec l'avantage de débloquer immédiatement des biens gelés sans que les pouvoirs publics doivent y affecter des fonds importants, comme c'est le cas aujourd'hui lorsqu'il s'agit pour eux de mettre en œuvre des expropriations d'immeubles vides.

2. Par ailleurs, il existe un nombre très important de logements vides situés au-dessus des commerces situés dans des noyaux commerçants denses.

Ces lieux sont très rapidement habitables, à moindres frais de réhabilitation. Ramener des habitants dans les noyaux commerçants présente un double avantage : cela permet d'y augmenter le nombre de clients de proximité tout en y assurant une vie et une animation en dehors des heures d'ouverture des commerces (en soirée et le dimanche).

3. La transformation de ces bureaux en logements doit permettre de remettre un nombre important de m² de logement sur le marché et ce, à moindres frais. Cette formule a par ailleurs l'avantage de favoriser la mixité de quartiers aujourd'hui dédiés à la seule fonction bureau.

Le CDH propose de permettre, encourager et accélérer la transformation des bureaux vides en logements, en participant au financement de celle-ci lorsque cette mutation permet la mise sur le marché de logements à prix modérés.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Damien DE KEYSER
Echevin du logement, des propriétés et du contentieux

----- Message ----- du 17 mai 2009

De : Damien DE KEYSER
Echevin du logement, des propriétés et du contentieux, de WSP

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Vous aurez sans doute reçu ces derniers jours l'un ou l'autre message de candidats aux élections qui soudainement s'intéressent au sort du « Champ des Dames Blanches ». Nous ne pouvons que nous réjouir si la période actuelle favorise les mobilisations même tardives...

Le message de Monsieur de Patoul n'a toutefois pas manqué de nous surprendre : Au lieu de faire son mea culpa à la suite de la position du FDF qui n'a pas voté contre le projet de Madame DUPUIS, il préfère attaquer ceux qui ont toujours défendu les intérêts des habitants...

Souvenez-vous :

- Grâce à mon intervention, la procédure pour désigner un Bureau d'urbanisme a dû être entièrement recommencée parce que j'avais découvert des irrégularités dans la composition du jury. Cela a permis de gagner un an...

- Le Bureau qui avait finalement été choisi et proposait un projet avec des tours de 15 étages, n'a pas été retenu suite à mon intervention au sein du conseil d'administration de la SLRB (Société du logement régional bruxellois propriétaire du terrain).

- Si j'ai participé au comité de pilotage visant à encadrer le Bureau d'urbanisme finalement retenu, c'était en vue de défendre un projet de cité-jardin du XXIème siècle. Malheureusement c'est un autre projet de plus de 600 logements qui a été présenté au conseil d'administration de la SLRB et je suis le seul, tous partis confondus, à m'y être opposé.

En effet, ce projet ne répond pas aux conditions élémentaires que le Ministre Cerexhe avait imposées au gouvernement régional à savoir, un équilibre entre divers types de logements, un respect des gabarits des maisons environnantes, une densité comparable aux quartiers voisins et une intégration à l'environnement.

- Enfin le conseil d'administration de la SLRB a décidé de suivre la procédure normale et pas celle du nouveau COBAT donc plus de crainte à ce niveau (ceux qui suivent de près le dossier comprendront, à défaut je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire)

La position du CDH est donc parfaitement claire et les riverains ne s'y sont pas trompés. Par contre le double langage du MR-FDF qui ne s'oppose pas à ce projet dans les instances officielles pour ensuite prétendre pendant les élections qu'il est contre ne vous aura pas échappé.

Les problèmes de gestion et d'attributions de logements rencontrés à la société des habitations sociales de Woluwe Saint Pierre ont démontré que le FDF n'avait aucune leçon à donner dans le secteur du logement social ...

Les habitants intéressés par une vraie discussion sur base de plans et de comptes rendus peuvent me contacter.

Damien DE KEYSER
Echevin du logement des propriétés et du contentieux

-----Message ----- du 14 mai 2009

De :Serge de Patoul
Député de la Région de Bruxelles
Echevin de l'Enseignement, des Académies, de l'Education permanente et de la
Coopération internationale, à WSP

Madame, Monsieur,

J'ai reçu une copie des courriels qui ont circulé au sujet de l'avenir du champ de l'avenue des Dames Blanches.

Tout d'abord je souhaite préciser combien ce champ est un cadre de vie particulièrement plaisant. Comme vous le savez, il est la propriété de la Société de Logement social régional. Il a donc toujours été destiné à être construit. Depuis de très nombreuses années, différents projets ont été réalisés sans pour autant être concrétisés.

Aujourd'hui nous sommes face à une réelle polémique, avec un enjeu électoral évident au sujet de l'avenir de ce champ.

Préalablement, il me paraît important de donner des précisions au sujet des informations qui circulent.

Un comité de pilotage a été créé au sein de la SLRB concernant le projet de Madame Dupuis, sur le champ. Ce comité de pilotage n'est composé que de représentants de la majorité régionale, en l'occurrence pour les francophones, PS, CDH et Ecolo. C'est ce comité de pilotage dont le cdh fait partie qui a présenté au conseil d'administration une proposition d'étude d'un projet.

Vu l'imprécision du dossier fourni, le représentant du MR s'est abstenu, estimant qu'il ne disposait pas des informations suffisantes pour apprécier sérieusement l'avant projet.

Je suis forcé de dénoncer un double langage du CDH qui s'est opposé au conseil d'administration à cet avant-projet, tout en ne l'ayant pas bloqué dans la cellule de pilotage.

Comme politique, je ne peux que marquer un certain énervement par rapport à un parti qui pratique le double langage de manière permanente. Dois-je rappeler l'exemple des fameux décrets inscription dans l'enseignement secondaire (décret file d'attente ou décret lotto). Le CDH a voté POUR, ce qui a permis à ce décret de voir le jour, et qui, aujourd'hui, fait semblant d'être "une vierge" en la matière, prônant l'inverse de ce qu'ils ont fait !

A force de prendre la position du plus fort, on n'influence nullement les dossiers politiques.

Quant à l'avenir du terrain, il me paraît essentiel de respecter les principes suivants :

1. prolongation du style cité-jardin tel qu'on le retrouve dans le vieux quartier Joli-Bois
2. assurer une mixité des logements entre logements moyens, logements sociaux, propriétaires, locataires
3. des connexions entre le nouveau quartier qui serait celui du champ et le vieux quartier Joli-Bois doivent être conçues uniquement pour les cyclistes et piétons
4. le maintien de l'esprit de quartier existant (refus de l'élargissement de l'avenue des Dames Blanches et de l'avenue Balis).

Il est indiscutable que si l'olivier (PS, CDH, Ecolo) se recompose après les élections régionales, le gouvernement régional, comme il l'a toujours fait jusqu'à présent, suivra le plan Dupuis, éventuellement quelque peu amendé. Ces élections sont donc clairement un enjeu considérable pour l'avenir du quartier.

Je vous prie de croire en ma ferme volonté de défendre le caractère du quartier actuel, ce qui nécessitera aussi de vouloir faire appliquer l'arrêt Gosuin en matière de nuisances sonores, ce qui n'a guère été fait par l'Olivier qui gère notre Région depuis 5 ans.

Bien à vous.

----- Message ----- du 12 mai 2009

De : Anne-Charlotte d'Ursel
Echevin à WSP, ayant en charge : la population, les crèches francophones, la jeunesse francophone, la prévention, la coordination des centres de quartier

Une petite mise au point :

Contrairement à ce que dit Mr Cerexhe, je n'ai pas dit que la Région ferait passer son projet sans le consentement de la commune, mais que : désormais, la Région avait la possibilité de le faire sans l'accord de la Commune. Ce qui n'était pas possible auparavant.

Merci pour votre attention et Bonne soirée !

Anne-Charlotte d'Ursel
Echevin de Woluwe-Saint-Pierre

-----Message ----- du 12 mai 2009

Benoît Cerexhe

Ministre de l'emploi, de l'Economie, de la Recherche Scientifique, de la Lutte contre l'Incendie et de L'aide Médicale Urgente

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre mail de ce 11 mai qui a retenu toute mon attention.

Il est exact que seul le représentant cdH au Conseil d'Administration, D. De Keyser, a voté contre le projet de construction de 625 logements sur le terrain des Dames Blanches, les autres formations politiques (MR - PS - ECOLO) s'étant soit abstenues soit ont soutenu le projet.

D'autre part, contrairement à ce que vous écrit Mme d'Ursel, ce même Conseil d'Administration a décidé que le projet Dames Blanches, quel qu'il soit, devait relever de l'ancienne législation et donc pas du nouveau Cobat, ce qui signifie que le PPAS ne pourra être modifié sans l'avis de la commune.

Sachez que nous continuerons au cdH à nous opposer avec fermeté, tant au niveau régional que communal, à tout projet démesuré et incompatible avec le quartier.

Bien à vous,

Benoît Cerexhe

----- Message ----- du 11 mai 2009

From : Anne-Charlotte d'Ursel

Echevin à WSP, ayant en charge : la population, les crèches francophones, la jeunesse francophone, la prévention, la coordination des centres de quartier

Deux instances se sont récemment prononcées en lien direct avec le projet de 625 logements sur le terrain des dames blanches :

1. d'une part un accord sur le projet est intervenu à la SLRB à la majorité, avec une abstention du MR/FDF Cornélissen et le vote contre du cdH De Keyser;

2. et d'autre part le Gouvernement Bruxellois dont fait partie Benoit Cerexhe (cdH) qui à l'unanimité a voté la modification du COBAT (Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire, je crois) qui permet désormais au Gouvernement bruxellois sans l'avis des communes de faire passer des projets (d'utilité publique,...) sans devoir en justifier les raisons et en abrogeant purement et simplement les PPAS locaux. Attention danger donc !

3. L'avis du Collège des Bourgmestre et Echevins dont je fais partie s'en tient à continuer à soutenir le ppas existant c'est à dire ce magnifique projet de 150 logements qui date je pense de 1999 et qui avait été conçu avec l'assentiment du quartier.

Anne-Charlotte d'Ursel
Echevin de Woluwe-Saint-Pierre